



Tarifs horaires de l'AES ST-AUBIN

Revenus déterminants	Tarifs selon revenus déterminant	
	3 H - 8 H	1 H - 2 H
moins de Fr. 40 000.00	Fr. 3.00 / heure	Fr. 1.70 / heure
de Fr. 40 001.00 à Fr. 60 000.00	Fr. 4.50 / heure	Fr. 3.20 / heure
de Fr. 60 001.00 à Fr. 80 000.00	Fr. 6.00 / heure	Fr. 4.70 / heure
de Fr. 80 001.00 à Fr. 100 000.00	Fr. 7.50 / heure	Fr. 6.20 / heure
de plus de à Fr. 100 001.00	Fr. 9.00 / heure	Fr. 7.70 / heure

Prix du repas : Fr. 9.--

Rabais fratrie : 10 % dès inscription d'un 2ème enfant

15 % dès inscription d'un 3ème enfant et suivant

Calcul du revenu déterminant	
Personnes salariées ou rentières	code 4.910 Revenu net
	<i>Ajouter les postes suivants (mettre les valeurs en positif)</i>
	code 4.110 Caisse-maladie et accidents
	code 4.120 Autres primes et cotisations
	code 4.130 Prime prévoyance liée 3A
	code 4.140 2ème pilier, caisse de pension
	code 4.210 Dettes privées (part > 30'000.00)
	code 4.310 Frais d'immeubles privés (part > 15'000.00)
	<i>Ajouter la fortune imposable</i>
	code 7.910 5% de la fortune imposable
REVENU DETERMINANT	
Personne imposées à la source	Revenu brut soumis à l'impôt Pris en compte à 80 %
	Fortune imposable 5% de la fortune imposable
REVENU DETERMINANT	